



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 27, numéro 2

4^s

Retour sur le dîner en l'honneur de Me Suzanne H. Pringle, nommée « Plaideur de l'Année 2022 »



- Me Olivier Chouc, premier vice-président du CN succède à Me Sean Finn
- Me Denis Gallant aux poursuites criminelles de la Ville de Montréal
- Me Vincent Chiara fait un don de 10 millions \$ à l'Université de Sherbrooke

Me Suzanne H. Pringle reçoit une plaque commémorative des mains de l'éditeur André Gagnon lors du dîner le 10 novembre 2022 au Club St-James.

LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC



Magazine Le Monde Juridique

@MagazineLeMondeJuridique · Magazine

Envoyer un message

Accueil Avis Vidéos Photos Plus ▾

Aime déjà 🔍 ⋮

Introduction

Le Monde Juridique est le magazine des avocats du Québec qui exerce en pratique privée depuis 33

- Page - Magazine
- (514) 353-3549
- agmonde@videotron.ca
- lemondejuridique.com
- Envoyer un message
- Pas encore évalué (3 avis)

À la une

Magazine Le Monde Juridique
27 octobre ·

Dîner Pringle le 10 novembre au Club St-James, 18 hres
Réservez il nous reste quelques places.

Magazine Le Monde Juridique
4 octobre ·

<http://lemondejuridique.com/wp-content/uploads/2022/09/LMJ-vol27-1.pdf>



Photos

afficher toutes les photos



Confidentialité · Conditions générales · Publicités · Choisir publicitaires D' Similaires · Plus · Meta © 2022

Publications

Filtres

Magazine Le Monde Juridique
6 décembre, à 14 h 52 ·

6 décembre 1989

Geneviève Bergeron	Maryse Lagonière
Hélène Colgan	Maryse Leclair
Nathalie Croteau	Anne-Marie Lemay
Barbara Daigneault	Sonia Pelletier
Anne-Marie Edward	Michèle Richard
Maud Haviernick	Annie St-Arneault
Barbara Klucznik-Widajewicz	Annie Turcotte

Bâtonnière du Québec
6 décembre, à 10 h 52 ·

La Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes est un moment pour honorer la mémoire des 14 victimes du féminicide commis... Afficher la suite

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager 📌

Retour sur le dîner en l'honneur Me Suzanne H. Pringle, nommée « Plaideur de l'Année 2022 »



Me Suzanne H. Pringle, avocate spécialisée en droit de la famille de Laval, sera nommée «Plaideur de l'Année 2022» le jeudi, 10 novembre 2022 lors d'un dîner au Club St-James de Montréal.



Allocation de Me Pierre Bienvenu, Ad. E., avocat-conseil chez IMK



Allocation de l'Honorable Michel Yergeau, juge à la Cour à la Cour supérieure du Québec

Voici les allocutions prononcées lors du dîner:



Allocation de Me Suzanne H. Pringle Ad. E., avocate Pringle & Associés et Plaideur de l'année 2022



Allocation de l'Honorable Ginette Piché, juge à la retraite



Pour voir toutes les photos, cliquez [ICI](#)



L'honorable Suzanne Côté, juge de la Cour suprême du Canada, Plaideur de l'Année 2014 du magazine Le Monde Juridique, a honoré de sa présence le dîner du Plaideur de l'Année 2022, Me Suzanne H. Pringle ainsi qu'une pléiade d'avocats plaideurs du American College of Trial Lawyers sous la gouverne de Me Julie-Martine Loranger de McCarthy Tétréault ainsi que Me Bernard Amyot du cabinet LCM et le doyen et professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill, Me Robert Leakey. On notait aussi la présence Me Joe Nuss, retraité de la CoOur d'Appel du Québec qui fut naguère l'un des maîtres de stage d'un certain futur avocat qui devint Premier ministre du Canada, Me Pierre Elliott Trudeau. Me Nuss et conseil au cabinet de litige Woods.

Vos clients se protègent-ils adéquatement contre la fraude financière?

Par Corey Bloom et Simon Gaudreau

Résultats du sondage effectué par MNP

Le contexte financier actuel dans lequel les entreprises québécoises naviguent est en constante évolution. Entre la difficulté à recruter de la main-d'œuvre, les problèmes d'approvisionnement, l'inflation et la peur d'une récession, les dirigeants québécois ont plusieurs problématiques à gérer. Or, une menace supplémentaire, souvent sous-estimée, les guette également. Et cette menace pourrait provenir de l'intérieur même du navire.

Un récent sondage mené par MNP¹ auprès de dirigeants d'entreprises québécoises montre que presque la moitié d'entre eux sont d'avis que le risque de fraude financière est faible au sein de leur entreprise. Ce résultat est d'autant plus inquiétant qu'une portion des répondants estime que ce risque a diminué pendant la pandémie de COVID-19. Ce qui est faux, selon notre pratique et les plus récentes études.

La fraude financière est une menace constante pour les sociétés québécoises, encore plus dans le contexte actuel alors que les défis auxquels font face les sociétés québécoises forment autant d'opportunités d'attaque pour les potentiels fraudeurs. Alors, qu'attendent vos clients pour se protéger?

Nous connaissons des changements incessants depuis mars 2020. Nous n'avons qu'à penser aux transformations des modèles d'affaires pour nous adapter aux nouvelles réalités ainsi que le passage du travail présentiel au travail virtuel puis maintenant le passage au travail en mode hybride. Or, de tels changements engendrent toujours une modification à l'environnement de risques. Malheureusement, il semble que les entreprises ne mesurent pas l'ampleur des risques de fraude dans leur environnement actuel. Selon le sondage de MNP, plus

du tiers des entreprises n'avait soit jamais fait évaluer ses risques de fraude ou soit leur dernière évaluation remontait à plus de trois ans. Or, ces évaluations de risque de fraude sont primordiales dans le cadre d'un plan de lutte contre la fraude puisqu'elles peuvent permettre de colmater des brèches avant qu'elles ne soient exploitées.

Non seulement les entreprises québécoises ne semblent pas procéder à des évaluations des risques de fraude, mais les entreprises semblent également mal comprendre les risques auxquels elles font face réellement. Toujours selon le sondage de MNP, il y avait un décalage net entre les fraudes dont se souciaient le plus les répondants et celles qui guettaient le plus leur entreprise dans la réalité. Cette perception erronée sur les risques réels met les entreprises à risque : elle augmente la possibilité que des efforts soient investis aux mauvais endroits créant de nouveaux angles morts. Nous encourageons les entreprises à se poser les questions suivantes.

Avons-nous déjà été victimes de fraude? Selon le sondage de MNP, le quart des entreprises québécoises ont été victime d'une fraude financière dans le passé, et plus de la moitié des répondants ont reporté plus d'un cas de fraude. Certaines entreprises sondées ont indiqué avoir été victimes de plus de trois fraudes durant leur existence. Rappelons qu'en moyenne, les pertes imputables à la fraude représentent 5 % des revenus annuels d'une entreprise d'après les estimations de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE). Or, si vous ne pouvez pas répondre à cette question avec certitude, il pourrait être temps de réviser vos mécanismes de prévention et de détection de la fraude. Le fait qu'une entreprise n'a pas détecté de fraude ne

¹ Sondage réalisé auprès de 250 propriétaires ou hauts dirigeants d'entreprises de plus de 25 employé(e)s du Québec œuvrant dans tous les types d'industries à travers la province.

signifie pas qu'elle n'en a pas déjà été victime, puisque toujours selon l'ACFE, une fraude passe inaperçue pendant 14 mois en moyenne avant d'être découverte.

Avons-nous un plan en place si nous sommes victimes de fraude?

Près du tiers des répondants ne se sentaient pas aptes à réagir à une fraude. D'autant plus inquiétant est le fait que près d'une entreprise sur dix n'a apporté aucun changement à ses pratiques pour prévenir la répétition d'un incident de fraude après avoir été victime de fraude. Les entreprises doivent développer un plan d'action en cas de fraude dans le but d'atténuer les pertes et

les conséquences possibles, ainsi qu'une nouvelle occurrence.

Avons-nous donné de la formation anti-fraude à notre personnel?

Les employés, en raison de leur nombre et de leur expérience directe, sont un rouage essentiel d'un plan anti-fraude. Les études de l'ACFE montrent que plus de 40% des détections des cas de fraude l'ont été à la suite d'une dénonciation. L'ACFE affirme qu'une formation antifraude augmente de presque 20 % la probabilité d'une délation par un employé. Or, près de deux entreprises sondées sur cinq n'ont pas du tout donné de formation

en matière de fraude et d'éthique à leurs employés ou n'en ont pas donné au cours des trois dernières années.

Quand avons-nous révisé nos risques pour la dernière fois?

Chaque organisation a des angles morts : avoir le nez dans les politiques, les pratiques, les contrôles et les méthodes de détection finit par créer des œillères et brouiller l'objectivité. Il n'est donc pas mauvais de recourir à un conseiller externe compétent pour évaluer les mesures de prévention de la fraude et relever les failles à combler. Un bon conseiller saura communiquer de l'information pertinente sur les tendances émergentes et saura proposer des mesures de prévention qui valent leur coût.

En raison de leur responsabilité envers les investisseurs, les employés et les autres parties prenantes, les conseils d'administration et les équipes de direction doivent être attentifs aux signes avant-coureurs d'une fraude et intervenir rapidement s'ils se manifestent. Les membres du conseil d'administration et tout le personnel d'une entreprise doivent disposer de la formation, des ressources et du soutien nécessaires pour repérer ces signes, sonner l'alarme et intervenir rapidement. Sinon, on ouvre la porte à des risques de fraude et des comportements frauduleux.

Corey Bloom, FCPA, CPA-EJC(IFA), CFE, CFF, membre émérite de l'ACFE

Associée et leader pour l'Est du Canada, Québec, région de la Capitale-Nationale et atlantique, Juricomptabilité, enquêtes, différends et soutien en cas de litige

*Simon Gaudreau, CPA auditeur, CFF, CFE, FIS
Directeur, Juricomptabilité, enquêtes, différends et soutien en cas de litige*



Félicitations Corey Anne Bloom, FCPA, FCA

Nous sommes fiers de féliciter Corey Anne Bloom, qui a reçu le prestigieux titre de Fellow (FCPA, FCA) de l'Ordre des Comptables professionnels agréés.

Cette distinction reconnaît les 25 années de dévouement et de contributions de Corey à sa profession et aux domaines de la juricomptabilité, des enquêtes, de la prévention de la fraude, du soutien en cas de litiges et de résolution de conflits, identification et suivi des actifs, lutte contre le blanchiment d'argent et enquêtes en cas d'inconduite au travail.

Corey Anne Bloom, FCPA, FCA, CA-EJC, CFF, CFE, membre émérite de l'ACFE
Associée et Leader pour la région de l'Est du Canada,
Service d'enquêtes et de juricomptabilité
514.228.7863 | corey.bloom@mnp.ca



Partout où mènent les affaires **MNP.ca**

Stikeman Elliott nomme Sherry Roth au poste d'associée directrice du bureau de Londres, au Royaume-Uni

Sherry est une avocate en droit des sociétés chevronnée et a établi une pratique fructueuse et sophistiquée en matière de prestation de conseils sur les marchés de capitaux d'emprunt et sur le droit bancaire. En tant que douzième associée directrice du bureau de Londres en plus de 50 ans, Sherry apporte au cabinet et à nos clients internationaux l'excellence et la force pour lesquelles elle est connue au cabinet et auprès de notre clientèle internationale, et les combine avec une approche pratique et axée sur les affaires. Elle continuera de jouer un rôle clé dans la mise en place des pratiques internationales du cabinet touchant le financement d'entreprises et le financement de projets.

« Nous sommes extrêmement ravis d'avoir Sherry comme associée directrice à notre bureau de Londres », déclare Jeffrey Singer, président du conseil de Stikeman Elliott. « Sherry est membre du cabinet depuis plus de 20 ans et elle incarne à la perfection les valeurs du cabinet, offrant avec passion la plus haute qualité de services juridiques et en se concentrant entièrement sur les objectifs des clients. Nous avons très hâte que Sherry fasse partie intégrante de l'avenir du bureau de Londres », ajoute Jeff.

Sherry conseille régulièrement les émetteurs et les preneurs fermes dans le cadre d'émissions de titres de créance internationaux par des banques, des entreprises, des régimes de retraite et le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux canadiens. Elle a également représenté des émetteurs et des preneurs fermes dans diverses émissions d'obligations Feuille d'érable. Elle a acquis une expérience considérable en conseillant des prêteurs et des emprunteurs dans le cadre de prêts garantis et non garantis, ainsi qu'en



Sherry Roth

représentant des prêteurs, des promoteurs et des emprunteurs dans des opérations de financement de projets internationaux, notamment dans le secteur minier. Sherry est bien placée pour assumer le rôle d'associée directrice. Sa profonde compréhension des conditions actuelles du marché et son engagement à comprendre les activités de ses clients lui permettent d'offrir une approche personnalisée pour gérer au mieux les risques et maximiser les résultats. Sherry s'est jointe au cabinet en 2002 et est devenue associée en 2007. Elle continuera de se concentrer sur sa pratique tout en assumant le rôle d'associée directrice.

Stikeman Elliott a été le premier cabinet d'avocats canadien à ouvrir un bureau à Londres, en 1969. En plus de nos racines bien ancrées dans la ville, notre bureau de Londres est reconnu depuis longtemps pour sa pratique active en matière d'opérations d'entreprises internationales axées sur le Canada, d'opérations financières dans plusieurs territoires de compétence et de travail réglementaire. Stikeman Elliott (London) LLP (numéro d'enregistrement OC371692) est une société à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

Volume 27, numéro 2

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec)
H1L 4Y5
(514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
Internet : www.lemondejuridique.com
Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec) H1L 4Y5
Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
L'abonnement est de 40 \$ par année.
(On peut aussi se la procurer à la librairie
Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2022 - LE MONDE JURIDIQUE.

La reproduction totale ou partielle des articles est
formellement interdite sous peine de poursuite.

Retour sur le dîner en l'honneur Me Suzanne H. Pringle, nommée « Plaideur de l'Année 2022 »	2
Vos clients se protègent-ils adéquatement contre la fraude financière? Par Corey Bloom et Simon Gaudreau.....	5
Stikeman Elliott nomme Sherry Roth au poste d'associée directrice du bureau de Londres, au Royaume-Uni	7
Civilisations du Mexique (partie 2) Par Yves Delage.....	9
Trois questions à David Koussens sur la laïcité au Québec	12
L'entreprise montréalaise Notarius lance sa signature numérique cloud CertifIO Cloud	14
Mystère rouge à la Cour suprême du Canada	16
RPA : quand le soutien aux aînés fait toute la différence	17
Guy Gilbert 1929 – 2022	18
OLIVIER CHOUC Premier vice-président et chef de la direction des Affaires juridiques du CN	19
Conférence de l'ONU sur la biodiversité : COP15 à Montréal	20
Don de Me Vincent Chiara à l'Université de Sherbrooke	21
Chambers Canada Guide 2023 : De Grandpré Chait demeure chef de file en droit immobilier et municipal	21
Conseil des ministres, gouvernement du Québec	22
Sean Finn Vice-Président exécutif services corporatifs et chef de la direction des affaires juridiques	24
Montréal annonce la nomination de Me Denis Gallant à titre de directeur des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques	26
L'Autorité accueille cinq nouveaux membres au sein du Comité consultatif sur la pratique des représentants	27
Gala du JBM « Les leaders de demain » Les huit « Avocats JBM de l'année 2022 » dévoilé.e.s lors du 16e anniversaire du Gala	28
AVIS DE DÉCÈS L'honorable Jeanne D'Arc Lemay Warren	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS.....

UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Civilisations du Mexique

(Partie 2)

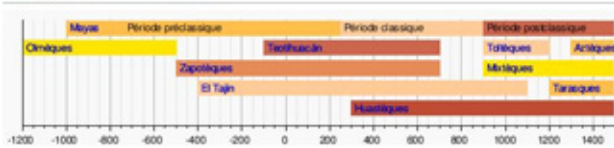
Par Yves Delage



El Tajin est plutôt une ville qu'une civilisation. C'était la capitale de la civilisation des Totonagues. Cette ville se situe dans l'état de Veracruz, à environ 20 minutes de Papantla. Papantla est la

capitale mondiale de la vanille, étant le seul endroit au monde (ou presque) capable de produire la vanille de manière naturelle (c'est-à-dire par une abeille spéciale) jusqu'à ce qu'un esclave trouve la manière de féconder manuellement l'orchidée qui produit la vanille en 1841 dans l'île de la Réunion (anciennement l'île Bourbon). Les Totonagues étaient les fournisseurs de la vanille aux Aztèques qui en agrémentaient une boisson à base de chocolat. La vanille a probablement été une des principales influences qui a propulsé El Tajin au rang de magalopole.

Histoire



De 600 à 1200 AEC, El Tajin fut une ville prospère qui contrôlait une grande partie de ce qui est maintenant l'État moderne de Veracruz. La ville-État était fortement centralisée, avec une cité proprement dite où vivaient plus de cinquante ethnies.

El Tajin, c'est la ville de la pyramide des niches, une structure découverte en 1785. Elle mesure dix-huit mètres de hauteur. Elle est composée de sept plates-formes échelonnées et formées d'un noyau de terre



El Tajin, Les niches



El Tajin

recouvert de dalles de pierre. Un escalier du côté nord permet l'accès au sommet.

La façade est décorée de 365 niches qui peuvent représenter les jours de l'année solaire. Précisément à cause de ces niches, il y a un effet décoratif de la lumière et l'ombre.

C'est aussi la ville avec dix-sept terrains de jeu de balle, plus que sur tout autre site mésoaméricain, qu'ils soient Aztèques ou Mayas.

Teotihuacan (qui s'orthographe également Teotihuacán, avec un accent sur la dernière syllabe, sans que cela corresponde à la prononciation en nahuatl) est un important site archéologique de la vallée de Mexico, comprenant certaines des plus grandes pyramides mésoaméricaines jamais construites. Outre ses structures pyramidales, Teotihuacan est également connue pour ses grands complexes résidentiels, son avenue centrale appelée par les Aztèques « chaussée des Morts » et ses nombreuses peintures murales aux couleurs bien conservées. La ville s'est développée à partir de 100 AEC et fut habitée jusqu'à son abandon entre les 6^e et 7^e siècles. À son apogée, dans la première moitié du 1^{er} millénaire, à l'Époque classique, Teotihuacan était la plus grande ville de toute l'Amérique précolombienne et pourrait avoir compté plus de 200 000 habitants, étant l'une des plus grandes du monde de l'époque. La civilisation et le complexe culturel associé au site sont également désignés sous le nom de Teotihuacan ou Teotihuacán, en espagnol Teotihuacano.



Teotihuacan, La cité des dieux

Le statut de Teotihuacan comme centre d'un Empire est discuté, mais sa puissance en Mésoamérique est bien documentée et prouve l'existence d'une civilisation de Teotihuacan : son influence politique et économique peut être constatée dans de nombreux sites de l'État de Veracruz et de la région maya. L'origine ethnique des habitants de Teotihuacan fait également débat : parmi les candidats possibles, citons les peuples Nahuas, Otomi ou Totonèques.



Teotihuacan, La pyramide du soleil

Le site a été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1987. C'est l'un des sites archéologiques les plus visités du Mexique. (Wikipedia)



Teotihuacan, Avenue des Morts, pyramide de la Lune et Cerro Gordo en arrière-plan

Il est à noter que la pyramide du soleil (1.2 millions de mètres cubes) de ce site est la 3^e plus grosse pyramide au monde, après Cholula (Mexique, 4.45 millions de mètres cubes) et Giseh (Égypte, 2.5 millions de mètres cubes).

Les **Huastèques** (prononcer le « x » « ch »), également connus sous le nom de Huastèques, constituent un peuple autochtone du Mexique, historiquement originaire de l'État d'Hidalgo, de l'état de Veracruz, de San Luis Potosí et de l'état de Tamaulipas dont l'essentiel de la population est concentrée le long du cours du río Pánuco et le long de la côte du golfe du Mexique. Les Huastèques se désignent eux-mêmes sous le terme de Teenek. (également orthographié Tenek ou Tenec).

Il existe aujourd'hui environ 66 000 locuteurs de la langue huastèque, dont les deux tiers sont concentrés



dans l'État de San Luis Potosí et un tiers dans celui de Veracruz, cependant leur population était probablement beaucoup plus importante, de l'ordre d'un demi-million, quand les Espagnols sont arrivés en 1529.



Huastèques Statue

Le site Tamtok est important pour cette civilisation. Une de ses caractéristiques principales est le rôle des femmes dans la société.



Huastèques Castillo de Teayo

La civilisation Huastèque est mal étudiée, bien qu'il y ait un grand corps de sculpture en pierre et un temple postclassique tardif bien conservé à Castillo de Teayo. À la fin du postclassique, la région de Huastec était un centre de métallurgie qui comprenait la production d'alliages de cuivre. La région de Huastec a été conquise par les Aztèques, probablement au XVe siècle, et il est probable que les Huastèques aient rendu hommage à l'Empire aztèque.

Le son de la Huasteca est le Huapango. Allez voir et entendre ce son joué par l'orchestre symphonique de Paris dirigé par Alondra de la Parra.



Moncayo - Huapango (Alondra de la Parra, Orchestre de Paris)

Cliquez sur l'image pour voir la vidéo

Trois questions à David Koussens sur la laïcité au Québec

Source : site web - Université de Sherbrooke

Si le Québec et le Canada sont laïques depuis déjà longtemps, la laïcité fait toujours l'objet de débats houleux, surtout lorsqu'il est question de signes religieux. À l'heure où la constitutionnalité de la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21) est discutée en Cour d'appel, il est certainement pertinent de se demander pourquoi notre épiderme est si sensible lorsqu'il est question de laïcité au Québec.

David Koussens est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité. Nous lui avons demandé de nous expliquer les enjeux qu'englobe le concept de laïcité.

Pourquoi y a-t-il autant de tension quand on parle de laïcité?

Pour comprendre les tensions qui gravitent autour du sujet de la laïcité, il faut revenir à la définition même de ce concept. « C'est quoi la laïcité ? C'est un principe d'organisation politique, par lequel un État va se séparer progressivement des Églises, des religions, va être neutre à l'égard des différentes conceptions religieuses qui peuvent être présentes dans la sphère publique. Et tout ça pourquoi ? Pour garantir au mieux la liberté de conscience et de religion des citoyens et de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions religieuses. »

Cette définition, elle est née en 2005, dans le cadre d'une Déclaration universelle sur la laïcité qui a été signée par plus de 250 chercheurs travaillant sur la laïcité et issus de 30 pays différents. On retrouve en filigrane de ce concept quatre principes : la séparation des Églises



et de l'État, la neutralité, la liberté de conscience et de religion et l'égalité, principes qui étaient au cœur du rapport Bouchard-Taylor paru en 2008 au Québec et qu'on retrouve depuis 2019 dans la Loi sur la laïcité de l'État.

Mais ces quatre principes sont interprétés différemment selon les gouvernements et les contextes; c'est pourquoi les positions divergent et les tensions émergent.

La laïcité concerne-t-elle seulement les musulmans et l'islam?

Depuis qu'on parle de laïcité au Québec, on parle beaucoup de port de symboles religieux, notamment par les personnes de religion musulmane. Il y a donc une association qui se fait entre laïcité et islam. « Mais c'est une association qui est tout à fait réductrice », dénonce David Koussens, qui rappelle que les principaux acteurs de la religion et de la laïcité au Québec sont surtout les catholiques.

« La laïcité s'est construite à travers une lutte contre les prétentions cléricales de l'Église catholique et à travers une réappropriation par l'État de certaines institutions

publiques comme l'éducation et les institutions sanitaires et sociales.»

Il y a donc bien d'autres groupes religieux que les musulmans qui peuvent être concernés par les questions de laïcité. Qu'on pense aux évangéliques qui sont de plus en plus présents dans les débats publics.

« Mais il n'y a pas que les groupes religieux qui sont concernés par les questions de laïcité. Il y a aussi des groupes laïques, comme les femmes, les communautés LGBTQ, par exemple, qui sont directement touchées par la laïcité, parce qu'elle leur permet de se séparer de la normativité religieuse qui leur a été défavorable. »

Quels sont les enjeux actuels de laïcité, hormis les symboles religieux?

« Les symboles religieux, ça n'est qu'un enjeu de laïcité, c'est le visible, c'est la face émergée de

l'iceberg. Mais il y a toute une face immergée de l'iceberg laïque, ce qu'on ne voit pas et qui est aussi important, voire d'autant plus important. La laïcité au Québec, elle s'est construite à travers un principe de séparation des Églises et de l'État. On va le voir sur tout un ensemble de lois qui ne sont pas qualifiées comme laïques dans le débat social, mais qui pourtant sont d'importantes lois de laïcité ou d'importants moments de laïcité. »

La dépénalisation de l'avortement est un important enjeu de laïcité. En 2005, quand on ouvre le mariage aux conjoints de même sexe, c'était un important moment de laïcité pour lequel les principaux opposants ont d'ailleurs été les groupes religieux. Aujourd'hui, un des débats majeurs de laïcité, c'est tout ce qui concerne l'aide médicale à mourir, qui implique une dissociation de la loi religieuse et de la loi civile et à laquelle s'opposent d'ailleurs les groupes religieux.

Distinctions « Avocat émérite » 2022



Me Catherine Claveau, Bâtonnière du Barreau du Québec, a procédé à la remise des distinctions « Avocat émérite » 2022 aux personnes suivantes, lors d'un événement organisé au Centre Sheraton Montréal:

Me Anne-Marie Laflamme, Ad. E. (Québec)

Me Reine Lafond, Ad. E. (Laval)

Me André Ryan, Ad. E. (Montréal)

Me Marie-Eve Sylvestre, Ad. E. (Outaouais)

Me Brigitte Garceau, Ad. E. (Montréal)

Me Patrick Boucher, Ad. E. (Bedford)

Me Mathieu Piche-Messier Ad.E., Ad. E. (Montréal)

Félicitations également à l'honorable Hon. Clément Gascon, Ad. E. (Montréal) et à l'honorable David Emmanuel Roberge, j.c.s. (Montréal). – absents de la photo.

Cet honneur est décerné aux membres de la communauté juridique qui font rayonner la profession de manière exceptionnelle dans leurs milieux juridique, social et communautaire.

L'entreprise montréalaise Notarius lance sa signature numérique cloud CertifiO Cloud

Notarius, une entreprise montréalaise encore trop peu connue, est chef de file nord-américain en fiabilité juridique de documents électroniques, et ce, depuis 26 ans. Elle lance aujourd'hui CertifiO Cloud, sa toute première signature numérique cloud qui a le pouvoir de révolutionner les pratiques de travail des professionnels et des gestionnaires des secteurs, entre autres, de la science, de la santé, de la pharmacologie, de l'ingénierie et de l'alimentation. Aujourd'hui, plus de 50 ordres professionnels et associations ainsi que 4000 entreprises privées ou publiques à travers le Canada leur font confiance. Sa croissance a plus que doublé au cours des deux dernières années.

Certaines juridictions font appel à l'intelligence artificielle ou à la visioconférence pour offrir des services juridiques, mais continuent d'utiliser des documents papier au quotidien. Les processus de gestion documentaire sont fastidieux et ralentissent l'accès à la justice.

La signature CertifiO Cloud permettrait au système de justice de se connecter au monde numérique. La création d'identités numériques pour les avocats et les magistrats contribuerait à rendre la justice plus accessible, moins coûteuse et diminuerait les délais.

Par exemple, Les tribunaux de la ville de Laval, au Québec, ne se servent plus du papier grâce à cette nouvelle technologie de signature numérique. Ceci réduit le temps nécessaire aux audiences et aux décisions, car il n'est plus nécessaire d'imprimer,

de scanner, d'envoyer, etc. Les documents peuvent désormais être signés de n'importe où. Laval estime que les économies générées sont de plus de 80% sur les frais liés à la signature.

Après avoir participé à la construction de réseaux sécurisés au Canada et aux États-Unis au cours des 12 dernières années dans le département des opérations de l'entreprise, Patrick Drolet devient PDG de Notarius et de son Autorité de certification. Alors que les enjeux de sécurité sont sur toutes les lèvres et que le Web bouscule notre économie, cet expert envisage son mandat avec une idée en tête : l'équité numérique.

Chef de file nord-américain en fiabilité juridique de documents électroniques depuis 26 ans, [Notarius](#) est fière de lancer la première signature numérique professionnelle cloud qui répond aux critères les plus élevés en matière de conformité. Unique au Canada, [CertifiO Cloud](#) est une innovation qui permet d'authentifier facilement les documents électroniques nécessitant des signatures ou des sceaux professionnels de n'importe quel appareil, que ce soit depuis un mobile, une tablette ou un ordinateur.

La signature CertifiO est émise par les ordres professionnels ou les employeurs partenaires de Notarius qui certifient l'identité et l'affiliation professionnelle du signataire. Contrairement à d'autres signatures numériques, CertifiO Cloud est immédiatement reconnue dans tous les outils Adobe® et est hébergée sur une infrastructure infonuagique hautement sécurisée, une des plus fiables de l'industrie.

Accessible par un navigateur Web, elle répond à des besoins de flexibilité du travail, d'optimisation des processus de gestion et de protection du public dans des écosystèmes numériques.

« Nous croyons que les professionnels et les organisations devraient pouvoir exercer leur pratique numériquement avec la même rigueur qu'auparavant, mais plus efficacement, tout en respectant les plus hautes exigences de conformité. Grâce à CertifiO Cloud, la première signature numérique professionnelle multiplateforme nord-américaine, nous espérons faciliter le travail des professionnels et des gestionnaires des secteurs, entre autres, de la science, de la santé, de la pharmacologie, de l'ingénierie et de l'alimentation. Ces derniers pourront désormais authentifier leurs documents en tout temps via n'importe quel appareil, de façon sécuritaire et conforme », indique Patrick Drolet, directeur général de Notarius.

Aujourd'hui, plus de 50 ordres professionnels et associations ainsi que 4000 entreprises privées ou publiques à travers le Canada font confiance à Notarius et ont engendré la création de plus de 50 000 identités numériques actives.

CertifiO Cloud : une innovation entièrement développée au Québec

Après plus de cinq ans de recherche et développement chez Notarius, la première signature numérique multiplateforme confie aux documents électroniques une intégrité et une sécurité supérieures aux documents signés à la main. Ainsi, un spécialiste, un élu ou un haut gestionnaire pourra signer n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quel appareil connecté à Internet. Une fois apposée, la signature CertifiO Cloud assure l'intégrité des informations contenues dans un document électronique et son authenticité.

« À titre d'exemple, si vous recevez un plan d'ingénierie, un plan d'intervention ou un document important de la part d'une organisation, vous voudrez certainement vous assurer que la personne qui l'a signé est bel et bien en droit de pratiquer son métier ou qu'elle est à l'emploi de l'organisation en question. Il faut donc s'assurer que le signataire est véritablement rattaché à son ordre professionnel ou à son organisation et c'est ce que CertifiO Cloud permet de faire. Si jamais

un professionnel ou un employé n'est plus en droit de pratiquer, son ordre ou son organisation révoquera sa signature numérique CertifiO », ajoute Patrick Drolet.

Notarius est la seule autorité canadienne à émettre des signatures de confiance à travers l'Amérique du Nord qui sont reconnues à la fois par Adobe® et Microsoft® et qui répondent aux normes européennes eIDAS (règlement sur l'identification électronique, l'authentification et les services de confiance). De plus, l'entreprise est certifiée ISO 27001 et ISO 9001. CertifiO Cloud remplit les critères de la Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) et du projet de loi C-27, ainsi que ceux de la [Food and Drug Administration \(FDA\) — CFR 21, Part 1](#).

Rappelons que Notarius a été acquise par [Portage CyberTech](#), une entreprise québécoise experte en transactions numériques sécuritaires, et membre de la communauté d'affaires internationale de [Converge Technology Solutions](#), spécialisée en solutions TI et infonuagiques. Cette transaction offre à Notarius de formidables occasions de croissance en lui ouvrant la porte à des centaines de nouveaux clients potentiels.

À propos de Notarius

Fondée en 1996, Notarius offre des signatures numériques sécuritaires, des signatures électroniques de confiance et des outils fiables de signature à travers toute l'Amérique du Nord. Ses solutions confèrent aux documents électroniques une fiabilité juridique plus élevée que celle d'un document papier signé à la main. Notarius assure ainsi l'intégrité et l'authenticité des documents électroniques. En les adoptant, les professions et organisations soumises à de hauts requis juridiques sont en mesure de transformer numériquement l'entièreté de leur chaîne de travail tout en assurant la conservation à long terme de leurs archives électroniques. Notarius collabore avec plus de 50 ordres et associations professionnelles au Canada. L'entreprise dessert plus de 4 000 entreprises, universités et municipalités, en plus de gérer 50 000 identités numériques. Pour plus d'information : www.notarius.com

Mystère rouge à la Cour suprême du Canada

Derrière la toile peinte en 2013, on retrouve deux inscriptions , dont celle-ci: « En touchant le vermillon, on se salit de rouge. »

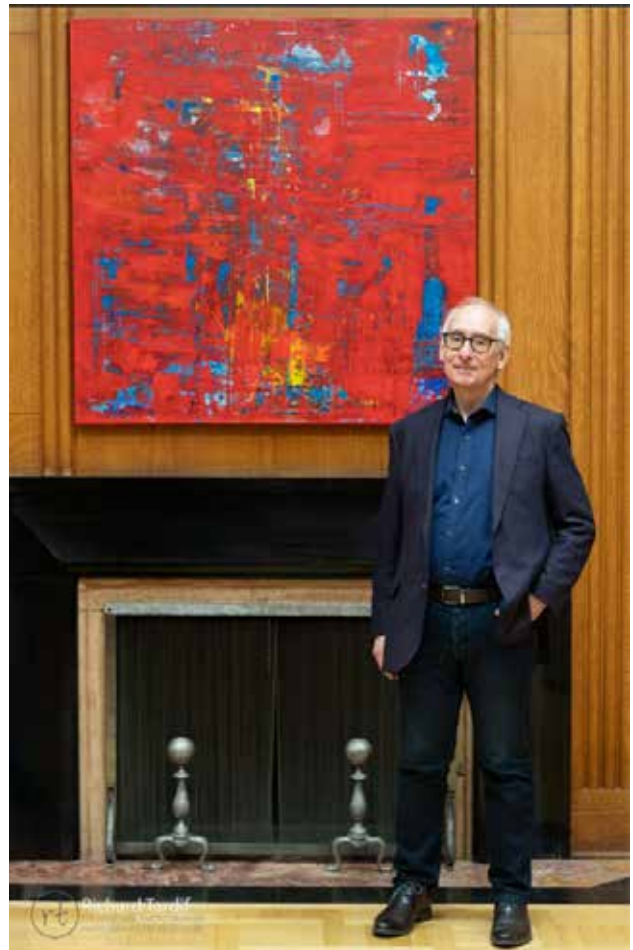
La première fois que j'ai gravi les marches de l'immeuble blanc, massif, sis au 301, rue Wellington, à Ottawa, c'était en 1977. Comme je me suis senti petit, tout petit, dans le majestueux édifice conçu par Ernest Cormier et qui abrite le siège de la Cour suprême du Canada (et celui de la Cour fédérale) !

Inauguré en 1941, ce qui retient l'attention, c'est l'austère cage en granit, typique du style classique, la pierre impeccablement taillée et la ferronnerie d'art finement ouvragée; et, il y a ce toit emprunté au style Château (Annuaire des désignations patrimoniales fédérales). La symétrie des lignes de l'intérieur palatin, tout aussi grandiose, concourt à magnifier l'espace de ce haut lieu de la justice.

Durant les quatre décades suivant ma première visite , je retournerai souvent dans l'édifice de la Cour suprême , tant à titre de procureur que comme juge de la Cour fédérale . À chaque fois, ce sera toujours avec le même amour de ces lieux emblématiques. Parlons maintenant des couleurs et de leur symbolisme particulier.

L'« emblème Cormier », l'insigne historique de la Cour suprême, sertie de rouge sur un fond blanc semble faire écho à la noblesse de la toge d'apparat des juges du plus haut tribunal, tandis que les armoiries dorées et noires de la Cour fédérale symbolisent les toges de la Cour fédérale et de l'ancienne Cour de l'échiquier , qui sont noires avec parementure d'or.

Je ne sais pas si les couleurs vous parlent , mais si jamais vous passez par le bureau de la registraire de la Cour suprême , peut-être aurez-vous l'audace de demander à Maître Carbonneau pourquoi elle a choisi de placer au-dessus du foyer de marbre noir une toile de grande



Luc Martineau devant « Mystère rouge, novembre 2022 .
Crédit : Richard Tardif, photographe professionnel.

dimension où le rouge vermillon domine et attire immédiatement le regard .

Si on m'avait dit que l'un de mes tableaux se retrouverait un jour à la Cour suprême, j'aurais ri de bon cœur, mais c'est une réalité. Au début de novembre, j'ai pu voir « Mystère rouge » dans son nouvel environnement . Derrière la toile peinte en 2013, on retrouve deux inscriptions , dont celle-ci:

« En touchant le vermillon, on se salit de rouge. »

RPA : quand le soutien aux aînés fait toute la différence

À la suite de la récente décision rendue par le Tribunal administratif du logement en faveur des locataires de la résidence lavalloise Les Jardins de Renoir, la Fédération des Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP) tient à souligner le courage de ces résidents qui ont pu bénéficier du soutien de l'organisme Dira-Laval pour exercer leurs droits et ainsi obtenir satisfaction, malgré la complexité des procédures et le déséquilibre des forces en présence.

Depuis plus de trois ans maintenant, les CAAP du Québec et Dira-Laval offrent le service CAAP sur le bail, qui vise à informer, aider et accompagner les locataires vivant en résidences privées pour aînés (RPA) dans toute difficulté en lien avec leur bail. Actuellement, ces organismes accompagnent plus d'une vingtaine de dossiers de demandes conjointes dans lesquels les résidents demandent au tribunal de leur consentir une compensation pour les services non rendus durant la pandémie.

« Nous croyons fermement que le soutien apporté tout au long du processus par les conseillers des CAAP et, dans le cas présent, de Dira-Laval, fait une réelle différence. Les résidents se sont sentis rassurés par la présence de la conseillère. Cela leur a permis de trouver les mots et la force nécessaire pour s'exprimer devant le juge, ce qui n'est pas forcément chose facile pour la plupart des gens », a déclaré Nathalie Dubois, directrice générale de la FCAAP.

La FCAAP en profite pour rappeler que les résidents de RPA peuvent obtenir l'aide des CAAP partout au Québec, et de l'organisme Dira dans la région de Laval, que ce soit pour introduire une demande conjointe dans les cas prévus par la Loi, pour un accompagnement personnalisé relatif à une autre problématique touchant leur bail ou simplement pour aller négocier avec le gestionnaire de la résidence.

De nombreux outils d'information, dont plusieurs capsules vidéo et des fiches, sont également disponibles sur la page web de la Fédération. [Cliquez ici](#).

Borden Ladner Gervais



Le 10 novembre dernier Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) organisait un dîner privé au Club Saint-James de Montréal à l'occasion de la 19^e édition du Colloque national du Barreau du Québec sur l'action collective. Cet événement réunissait notamment les organisateurs du colloque ainsi que nos conférenciers internationaux. #actionscollectives #classactions #blglawyers

Guy Gilbert

1929 – 2022

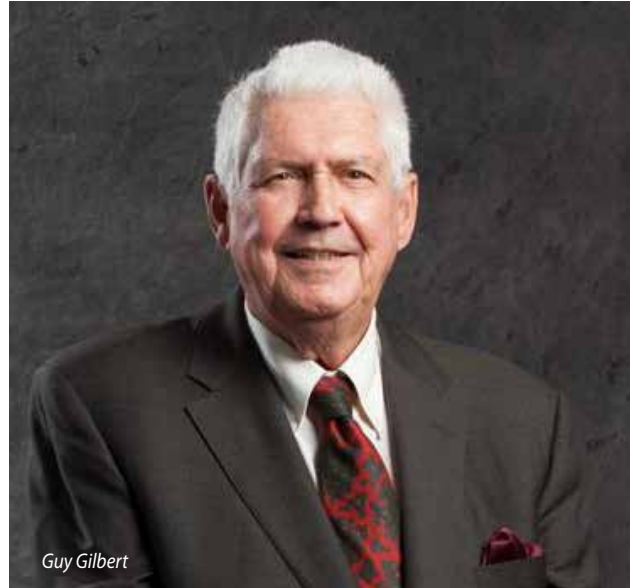
Après beaucoup trop de souffrances, Guy est parti apaisé, sa main dans celle de Chantal, aux petites heures du 13 octobre 2022.

Outre sa conjointe des 33 dernières années, Chantal Sauriol, il laisse pour chérir son souvenir, ses fils Frédéric, Philippe (Sandra Provencal) et Bernard, nés de sa première union avec feu Lise Dufresne, ses petits-enfants Étienne (Florence Panneton) Camille (Xavier Gareau), Alexis et Sarah-Jane, ses frères Roger (feu Françoise Vinet), Léon (Francine Gauthier) et sa soeur Françoise. Sans oublier la smala Sauriol-Tremblay-Blanchard-Laporte-Gélinas, et une tralée de neveux et nièces.

Il a été précédé dans la mort par son fils Clément (en mai 2018), sa soeur Henriette (feu Katif Gazé), son frère René (Suzanne Jacques), et son frère André (feu Huguette Cloutier).

Guy Gilbert est l'une des figures les plus marquantes du droit québécois et canadien. Avocat de pratique privée, il a reçu de nombreux mandats de divers ordres de gouvernements. D'abord procureur pour le CRTC, il a été président du Comité de discipline du Collège des médecins de 1974 à 1981, puis membre de la Commission McDonald chargée d'enquêter sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada de 1977 à 1981. Il a agi notamment comme conseiller auprès de la Procureure générale du Canada dans le litige de la Loi sur le tabac opposant le gouvernement à l'industrie du tabac.

En 1991, le gouvernement de Robert Bourassa l'a chargé d'enquêter à titre de coroner, sur les événements entourant la mort du Caporal Marcel Lemay, survenue en juillet 1990. Cette Commission est connue sous le titre « La crise d'Oka », alors que le dépôt de son rapport, en août 1995, a initié des changements



importants non seulement à la Sureté du Québec, mais aussi la dynamique des relations entre la police et les communautés autochtones.

Sa longue carrière a été consacrée surtout au domaine de l'assurance, essentiellement chez Guy & Gilbert, puis chez Gilbert, Simard, Tremblay. Bâtonnier de Montréal (1985-1986) puis bâtonnier du Québec, Il a mis en place le Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec et fait renaître la Fondation du Barreau du Québec. Il fut président fondateur du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des dentistes du Québec (FARPODQ).

Sa réputation a dépassé les frontières québécoises et canadiennes à la suite de certains procès très médiatisés, dont entre autres un procès criminel pour l'exportation illégale de pièces servant à la fabrication d'armes nucléaires à Islamabad au Pakistan.

En 2010, il a été nommé conseiller à l'éthique pour la Ville de Montréal, fonction qu'il a remplie jusqu'en 2017.

Très souvent honoré, Guy a été nommé conseiller de la Reine, puis Fellow de l'American College of Trial Lawyers. En 1985, il a reçu la Médaille de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris. Au Québec, nommé parmi les premiers, il a reçu la distinction Avocat émérite.

Mais c'est surtout pour ses talents exceptionnels de cuisinier, de jardinier, de pomiculteur et de vigneron qu'il est connu de ses proches et de ses amis. Homme de famille, hospitalier et généreux, les photos regorgent

de ces moments précieux dont toutes et tous peuvent témoigner. Dans sa belle campagne, dont il avait fait un Eden de fleurs, d'étangs et de jardins japonais, il nous a comblé de plats de « mère de famille » dont il avait le secret.

Il aimait les chats, dont le dernier, Méchant Chico, est venu lui tenir compagnie les derniers jours. Son élégance, sa voix chaude, son humour et sa bonté nous manquent déjà. »

OLIVIER CHOUC Premier vice-président et chef de la direction des Affaires juridiques du CN

Olivier Chouc a été nommé premier vice-président et chef de la direction des Affaires juridiques le 15 septembre 2022. Il a obtenu un diplôme de la Faculté de droit de l'Université Laval en 1990 et a été admis au Barreau du Québec en 1991. Il a quitté la pratique privée en 1998 après avoir passé sept ans chez Ogilvy Renault, pour occuper le poste d'avocat d'entreprise auprès d'Abitibi-Consolidated (Donohue Inc.), où il était responsable d'appuyer la gestion des approvisionnements et le portefeuille en matière d'immobilier, de litiges et de propriété intellectuelle de la société. Il était également chargé de la gestion de transactions, dont certains aspects de l'importante transaction ayant conduit à la vente de Donohue Inc. à Abitibi-Consolidated. En 2000, il s'est joint aux Affaires juridiques du CN à titre d'avocat-conseil afin d'appuyer les dossiers d'immobilier et de gestion des approvisionnements et de s'acquitter de certaines tâches relatives aux transactions. Il est ensuite devenu avocat principal, assumant des responsabilités croissantes dans le domaine des fusions et acquisitions, pour finalement prendre en charge la direction du groupe chargé des fusions et des acquisitions. En 2006, il a été nommé vice-

Olivier Chouc



président adjoint, avocat général et associé directeur et en 2011, vice-président Affaires juridiques.

En 2005, M. Chouc a été classé par le National Post parmi les 40 meilleurs avocats d'entreprise âgés de moins de 40 ans au Canada.

M. Chouc s'implique auprès d'organismes caritatifs, dont la Fondation Marie-Vincent, The Ted Nolan Foundation et la Fondation Enfants-Retour. Il est actuellement président de la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN après en avoir été le coprésident pendant deux ans.

Conférence de l'ONU sur la biodiversité : COP15 à Montréal

La 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) (en anglais seulement) des Nations Unies est une rencontre internationale qui rassemblera des gouvernements du monde entier. Les participants définiront de nouveaux objectifs et élaboreront un plan d'action pour la nature au cours de la prochaine décennie. La conférence se tiendra du 7 au 19 décembre 2022, à Montréal, au Québec, siège du Secrétariat de la CDB des Nations Unies.

La COP15 sera axée sur la protection de la nature et les moyens de mettre un terme à la perte de biodiversité partout dans le monde. La priorité du gouvernement du Canada est de faire en sorte que la COP15 donne les résultats souhaités pour la nature. Les partenaires internationaux doivent de toute urgence mettre fin à l'alarmante perte de biodiversité dans le monde et renverser la vapeur.

Notre objectif

Le Canada continuera de plaider en faveur d'une collaboration internationale à l'égard d'un ambitieux cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020, qui visera notamment la protection de 30 p. 100 des terres et des océans d'ici 2030. Mettre un terme à la perte de biodiversité et renverser la vapeur sont des objectifs qui exigeront de véritables collaborations et partenariats, notamment avec les peuples autochtones, qui ont été les premiers gardiens du territoire. Ces objectifs exigeront aussi un véritable changement transformationnel, des innovations et une prise en compte adéquate de la vraie valeur de la nature dans les prises de décisions dans tous les secteurs.

Histoire

La Convention sur la diversité biologique (CDB) a été signée pour la première fois par 150 chefs de gouvernement lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Ses principaux objectifs sont la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs, et la répartition juste et équitable

des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. La CDB a pour vocation de promouvoir le développement durable, et la Convention reconnaît que la diversité biologique va bien au-delà des plantes, des animaux et des micro-organismes ainsi que de leurs écosystèmes. Elle concerne aussi les êtres humains qui ont besoin de sécurité alimentaire, de médicaments, d'air et d'eau purs, d'abris, et d'un milieu de vie propre et sain. Le Secrétariat de la CDB est situé à Montréal, au Québec

Décès de Me Alain-François Bisson



Alain-François Bisson
Professeur émérite

C'est avec immense regret que nous annonçons le décès de notre collègue, Me Alain-François Bisson.

Nous nous souviendrons de lui pour sa grande érudition, sa magnifique plume, son sens de l'humour, sa gentillesse et son dévouement envers la Section. Il nous manquera beaucoup.

Civiliste d'abord spécialisé en droit des personnes et de la famille, le professeur Alain-François Bisson a également enseigné le droit des biens, le droit international privé, la philosophie du droit, le droit comparé, ainsi que l'élaboration et l'interprétation des lois. Membre à diverses époques de divers comités et commissions professionnels et gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, il a aussi été un temps directeur de la législation gouvernementale, puis directeur général des Affaires législatives et sous-ministre associé de la Justice du Québec, et à ce dernier titre un des artisans des premières réformes du Code civil du Québec du début des années 80. Il poursuit actuellement des travaux sur les systèmes de droit et l'interprétation juridique.

Don de Me Vincent Chiara à l'Université de Sherbrooke



À l'aube de la prochaine Grande Campagne de financement de l'Université de Sherbrooke, Me Vincent Chiara, le président fondateur du Groupe MACH, a décidé de poser un geste concret avec un engagement de 10 M\$ pour son alma mater. Son implication permettra de propulser le Pavillon des apprentissages innovants : un projet ambitieux et novateur à l'image des valeurs et de la mission de l'Université de Sherbrooke.

Ce don est destiné à la construction du Pavillon des apprentissages innovants qui accommodera plus de 10 000 étudiants chaque année. Il s'inscrit parfaitement dans la vision et les valeurs de MACH.

«Ce que l'université nous a donné, il faut trouver les moyens de le redonner pour assurer la pérennité et la qualité de l'enseignement et de la recherche, poursuit-il. Quand on a les moyens de le faire, je pense que c'est notre devoir de redonner à la société, que ce soit à un hôpital ou à une université.»

– Me Vincent Chiara

Chambers Canada Guide 2023 : De Grandpré Chait demeure chef de file en droit immobilier et municipal

De Grandpré Chait est fier d'annoncer sa présence dans l'édition 2023 du Chambers Canada Guide. Une fois de plus, Chambers reconnaît De Grandpré Chait en tant que chef de file en droit immobilier ainsi qu'en droit municipal et expropriation au Québec. Qui plus est, six de nos avocats œuvrant dans ces secteurs de pratique figurent dans ce classement.

Pour l'édition de cette année, nos secteurs de pratique et nos avocats reconnus par Chambers sont :

Secteurs de pratique

Droit immobilier, Band 2

Immobilier : zonage et aménagement du territoire, Spotlight Table

Droit immobilier

Marc J. Rubin, Star Individuals

Fredric L. Carsley, Band 4

Piero Biasini, Band 4

Zonage et aménagement du territoire

Marc Beauchemin, Band 1

Sylvain Bélair, Band 1

Jonathan M. Fecteau, Band 2

Ces distinctions témoignent de l'excellence de nos équipes en droit immobilier ainsi qu'en droit municipal et expropriation. Nous les félicitons pour ces reconnaissances qui permettent de faire rayonner le cabinet sur la scène juridique locale et pancanadienne. Nous tenons également à remercier nos client·e·s et relations d'affaires pour leur confiance année après année.

Conseil des ministres, g



Legault, François
Premier ministre



Bélanger, Sonia
Ministre déléguée à la Santé
et aux Aînés



Biron, Martine
Ministre des Relations
internationales et de la
Francophonie
Ministre responsable de la
Condition féminine



Blanchette Vézina, Maïté
Ministre des Ressources
naturelles et des Forêts
Ministre responsable de
la région du Bas-Saint-
Laurent et de la région de
la Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine



Bonnardel, François
Ministre de la Sécurité
publique
Ministre responsable de la
région de l'Estrie



Boulet, Jean
Ministre du Travail
Ministre responsable de la
région de la Mauricie et de la
région du Nord-du-Québec



Caire, Éric
Ministre de la Cybersécurité et
du Numérique



Carmant, Lionel
Ministre responsable des
Services sociaux



**Champagne Jourdain,
Kateri**
Ministre de l'Emploi
Ministre responsable de la
région de la Côte-Nord



Charest, Isabelle
Ministre responsable du
Sport, du Loisir et du Plein air



Charette, Benoît
Ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les
changements climatiques, de
la Faune et des Parcs
Ministre responsable de la
région des Laurentides



Déry, Pascale
Ministre de l'Enseignement
supérieur



Drainville, Bernard
Ministre de l'Éducation
Ministre responsable de
la région de la Chaudière-
Appalaches



Dubé, Christian
Ministre de la Santé



Duranceau, France-Élaine
Ministre responsable de
l'Habitation



Fitzgibbon, Pierre
Ministre de l'Économie, de
l'Innovation et de l'Énergie
Ministre responsable du
Développement économique
régional
Ministre responsable de la
Métropole et de la région de
Montréal

Gouvernement du Québec



Fréchette, Christine
Ministre de l'Immigration,
de la Francisation et de
l'Intégration



Girard, Eric
Ministre des Finances
Ministre responsable des
Relations avec les Québécois
d'expression anglaise



Guilbault, Geneviève
Vice-première ministre
Ministre des Transports et de
la Mobilité durable



Jolin-Barrette, Simon
Ministre de la Justice



Julien, Jonatan
Ministre responsable des
Infrastructures
Ministre responsable de
la région de la Capitale-
Nationale



Lacombe, Mathieu
Ministre de la Culture et des
Communications
Ministre responsable de la
Jeunesse
Ministre responsable
de la région de l'Abitibi-
Témiscamingue et de la
région de l'Outaouais



Laforest, Andrée
Ministre des Affaires
municipales
Ministre responsable de la
région du Saguenay-Lac-
Saint-Jean



Lafrenière, Ian
Ministre responsable des
Relations avec les Premières
Nations et les Inuit



Lamontagne, André
Ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre responsable de la
région du Centre-du-Québec



LeBel, Sonia
Ministre responsable
de l'Administration
gouvernementale
Présidente du Conseil du
trésor



Proulx, Caroline
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la
région de Lanaudière



Roberge, Jean-François
Ministre de la Langue
française
Ministre responsable des
Relations canadiennes et de
la Francophonie canadienne
Ministre responsable des
Institutions démocratiques
Ministre responsable de
l'Accès à l'information
et de la Protection des
renseignements personnels
Ministre responsable de la
Laïcité



Rouleau, Chantal
Ministre responsable de
la Solidarité sociale et de
l'Action communautaire



Roy, Suzanne
Ministre de la Famille
Ministre responsable de la
région de la Montérégie



Skeete, Christopher
Ministre délégué à l'Économie
Ministre responsable de la
Lutte contre le racisme
Ministre responsable de la
région de Laval

Sean Finn

Vice-Président exécutif services corporatifs et chef de la direction des affaires juridiques

Sean Finn a été nommé vice-président exécutif Services corporatifs et chef de la direction des Affaires juridiques en décembre 2008. Il est responsable d'un grand nombre de questions d'ordre juridique et gouvernemental ou qui concernent la réglementation, les affaires publiques, l'atténuation des risques et la sécurité. M. Finn est entré au CN en janvier 1994; il était responsable de la fiscalité pour l'ensemble de l'entreprise et il a participé activement à la privatisation du CN en novembre 1995. Il a été nommé successivement trésorier et conseiller principal en fiscalité en août 1996; vice-président, trésorier et conseiller principal en fiscalité en janvier 2000; premier vice-président, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général en décembre 2000; et premier vice-président Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général en février 2003. À titre de secrétaire général, il est responsable et s'occupe activement des pratiques en matière de gouvernance du CN et de la mise en oeuvre du Code de conduite du CN.

Avant d'entrer au CN, M. Finn était associé directeur en fiscalité au cabinet d'avocats de Montréal Lavery, de Billy, où il a travaillé dans les domaines de la planification fiscale canadienne et internationale, du financement transfrontière ainsi que du financement et de la restructuration d'entreprises.

M. Finn est titulaire d'un diplôme de la faculté de droit



de l'Université de Montréal (1981) ainsi que d'une maîtrise en fiscalité de l'Université de Toronto (1983). Il a été admis au Barreau du Québec en 1983. En 2000, il a été nommé Fiscaliste de l'année par ses pairs.

Il a été président de la Chambre de commerce du Canada (2006-2007) et de la Chambre de commerce du Québec (2002-2003), et il est actuellement le seul membre canadien de la chambre de commerce des

États-Unis. Il a aussi rempli un mandat d'un an (2017-2018) à titre de président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. En septembre 2018, M. Finn a été le premier récipiendaire du Emeritus Leaders' Circle Award de la Chambre de commerce du Canada (CCC); ce prix lui a été remis en reconnaissance des efforts qu'il a déployés pour concrétiser la mission et la vision de la CCC et pour le soutien qu'il lui a apporté afin de réaliser l'excellence en matière d'exploitation et d'offrir de la valeur à ses membres.

M. Finn a agi à titre de président de l'Association des chemins de fer du Canada de 2005 à 2006, et il l'est encore depuis 2021. Il est également impliqué dans

l'Initiative de proximité RAC-FCM depuis maintenant 10 ans, dont il agit à titre de coprésident. Il est membre du conseil consultatif de la School of Policy Studies de l'Université Queens, membre du conseil d'administration d'Arbres Canada, de la Fondation Hockey Canada et de la Fondation du Musée canadien de la nature, pour n'en nommer que quelques-uns.

M. Finn a été en outre maire de Saint-Lambert, au Québec, de 2005 à 2009. Il a été chargé de cours pendant 20 ans en législation et en politique fiscales au programme de maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke et au programme d'études supérieures en fiscalité de l'Université McGill.

Visite du ministre de la Justice de la République française au Québec



Me Hélène Potvin, présidente de la Chambre des notaires:

En ce Jour du Souvenir, j'ai eu l'immense privilège et l'honneur de partager le repas avec le garde des Sceaux et ministre de la Justice de la République française, M. Eric Dupond-Moretti, à l'invitation du Notaire général et ministre de la Justice du Québec (MJQ), M. Simon Jolin-Barrette.

Atablés avec des représentants du Consulat Général de France à Montréal et divers représentants des instances juridiques québécoises, nous avons échangé sur les réalités de nos systèmes juridiques et trouver des points de rapprochement pouvant servir d'inspiration quant aux meilleures pratiques juridiques à établir.



Me Catherine Claveau, Bâtonnière du Québec

Aujourd'hui, j'ai eu le privilège de participer à un dîner en l'honneur de Monsieur Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux et ministre de la Justice de la République française.

Cette rencontre a donné lieu à des échanges riches portant sur nos systèmes juridiques et sur les meilleures pratiques en matière de justice.

Je remercie sincèrement le ministre de la Justice du Québec Simon Jolin-Barrette de m'avoir conviée à ce bel événement.

Sur la photo : Éric Dupond-Moretti, la bâtonnière Catherine Claveau, Simon Jolin-Barrette

Montréal annonce la nomination de Me Denis Gallant à titre de directeur des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques

Lors de sa séance du 7 septembre, le comité exécutif a entériné la nomination de Me Denis Gallant à titre de directeur des poursuites pénales et criminelles du Service des affaires juridiques.

Titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Me Gallant est spécialisé en droit criminel et membre du Barreau du Québec depuis 1990.

Il est connu et respecté, tant par le public que par la communauté juridique, pour avoir agi comme procureur en chef adjoint de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Il a été la première personne à occuper les postes d'inspecteur général de la Ville de Montréal puis de président-directeur général de l'Autorité des marchés publics.

Me Gallant a œuvré pendant plusieurs années comme substitut du procureur général au Bureau de lutte au crime organisé du ministère de la Justice du Québec pour ensuite se joindre, en 2007, au Service des poursuites pénales du Canada où il occupait le poste de procureur fédéral et chef d'équipe. Il enseigne également le droit criminel depuis plus de vingt ans à la Faculté de science



Me Denis Gallant

politique et de droit à l'Université du Québec à Montréal. Au moment de sa nomination, il était avocat au sein du cabinet Roy Bélanger où il exerçait principalement en droit criminel, pénal réglementaire, droit disciplinaire ainsi qu'en droit administratif.

Me Gallant participera activement aux travaux d'optimisation déjà entrepris de la Direction des poursuites pénales et criminelles. Son entrée en fonction est prévue le 19 septembre 2022.

L'Autorité accueille cinq nouveaux membres au sein du Comité consultatif sur la pratique des représentants

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») annonce la nomination des personnes suivantes au sein de son Comité consultatif sur la pratique des représentants (le « CCPR »), pour un mandat de deux ans :

- Geneviève Brochu, Desjardins Assurances générales inc.;
- Richard Harvey, Assurances Eterna inc.;
- Nancy Joyal, Beneva;
- Samuel Lajoie, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.;
- Stéphanie Potvin, Hypotheca.

Cette nomination fait suite à un appel de candidatures lancé le 17 mai 2022.

L'Autorité annonce également le renouvellement du mandat, pour une durée de deux ans, de quatre membres actuels du CCPR :

- Richard Guimont, Beneva;
- Suzanne Michaud, Assurances auto et habitation CAA-Québec inc.;
- Sylvain Poirier, Centres hypothécaires Dominion – pretshypothèque.ca;
- Richard Sills, Intact Assurance.

Mandat et composition du comité

Le CCPR constitue un forum de discussion entre l'Autorité et les intervenants de l'industrie de la

distribution de produits et services financiers visés par la Loi sur la distribution de produits et services financiers (la « LDPSF »). Il permet de fournir un éclairage pratique sur le domaine, de favoriser un dialogue ouvert avec l'Autorité et de contribuer aux objectifs de cette dernière visant notamment à élaborer un encadrement moderne, adapté et inspiré des meilleures pratiques.

Les membres du CCPR ont notamment pour mandat de donner leur perspective sur des sujets qui leur sont proposés par l'Autorité portant entre autres sur les pratiques de distribution de produits et services d'assurance de dommages, d'expertise en règlement de sinistres, d'assurance de personnes, de planification financière et de courtage hypothécaire.

Les autres membres actuels du CCPR sont :

- Guy Duhaime, Groupe Financier Multi Courtage;
- Diane Dumont, Jonction 360 inc.;
- Catherine Mainguy, Accès-conseils Mainguy-Rochette inc.;
- Shirley Marquis, Services financiers Shirley Marquis inc.;
- Maryse Rivard, Deslauriers & associés inc.;
- Anny Vaillancourt, Groupe financier du boisé inc.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

Gala du JBM « Les leaders de demain »

Les huit « Avocats JBM de l'année 2022 » dévoilé.e.s

lors du 16e anniversaire du Gala

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) annonce fièrement les huit personnes lauréates du titre « Avocat JBM de l'année 2022 » dévoilées hier lors du 16e anniversaire du Gala du JBM « Les leaders de demain ». Cette édition a été animée avec brio, comme à l'habitude, par l'incroyable Me Joey Hanna, avocat au Haut-Commissariat des Nations Unies – Réfugiés. Cette 16e édition du Gala s'est tenue en présence de plus de 300 invités.

Félicitations aux lauréat.e.s!

Le 17 novembre dernier, huit jeunes avocat.e.s montréalais.e.s se sont démarqué.e.s dans leur domaine de droit respectif par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles ainsi que leur vision et leurs perspectives. Le JBM tient donc à féliciter chaleureusement les « Avocats JBM de l'année 2022 »:

- Me Sydney Warshaw, Blake Cassels & Graydon (Pro bono / Implication sociale)
- Me Marianne Brouillet, Novalex (Droit familial)
- Me Sean Doyle, Contentieux du Procureur général du Canada (Pratique en contentieux / Juriste de l'État)
- Me Virginie Dufresne-Lemire, Arsenault Dufresne Wee avocats s.e.n.c.r.l. (Litige civil et commercial)
- Me Laure Fouin, Osler, Hoskin & Harcourt (Droit corporatif)
- Me Jean-Philippe MacKay, Directeur des poursuites

criminelles et pénales (Droit criminel et pénal)

- Me Geneviève Thériault-Lachance, Rio Tinto Alcan (Carrière alternative)
- Me Coline Bellefleur, Coline Bellefleur Avocate . (Droit du travail et administratif)

Consultez en ligne la biographie des lauréat.e.s c'est par [ici](#)

Plus d'une centaine d'avocates et avocats ont soumis d'excellents dossiers de candidature qui ont d'abord été analysés par un Comité de présélection indépendant formé de membres importants de la communauté juridique qui avaient la responsabilité de choisir les finalistes dans chacune des catégories :

- L'honorable Sophie Bourque, Juge à la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Sylvain Lussier, Juge à la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Catherine Pilon, Juge à la Cour du Québec
- Me Philippe-André Tessier, Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Me Catherine Ouimet, Directrice générale du Barreau du Québec
- Me Tamara Davis, Directrice générale du Barreau de Montréal
- Me Alain Ricard, Président du CAIJ

- Me Ariane Charbonneau, Directrice générale d'Éducaloi
- Me Frederick William Headon, Avocat, Air Canada
- Me Élizabéth Corte, Avocate et Juge en chef de la Cour du Québec 2009-2016
- Me Michel Laroche, Miller Thomson Avocats
- Me Julien Beaulieu, Vice-président du Barreau du Québec, DPCP
- Me Luc Deshaies, Associé à Gowling WLG

Pour le choix ultime des lauréat.e.s dans chacune des catégories, le JBM fait appel à son [Conseil des gouverneurs](#) notamment formé des personnalités juridiques admirables suivantes :

- L'honorable Lucie Rondeau, Juge en chef de la Cour du Québec
- L'honorable Julie Veilleux, Présidente du Tribunal des professions
- Mme la Bâtonnière du Québec Catherine Claveau, Barreau du Québec
- Mme la Bâtonnière de Montréal Julie Mousseau, Barreau de Montréal
- Me Robert Leckey, Doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill
- Me Jonathan Gordon, Président de l'Association de droit Lord Reading
- Me Sylvain Bourassa, Président-directeur du Tribunal administratif du Québec
- Me François D. Ramsay, Avocat en chef – Affaires juridiques – Hydro-Québec
- Me Yves St-Arnaud, Yves St-Arnaud Consultant Inc.
- Caroline Ferland, Directrice régionale des affaires juridiques et externes de BAT

L'importance de la reconnaissance

Le Gala est une soirée visant à faire rayonner les membres de la relève juridique montréalaise, tout en les encourageant à se dépasser dans leurs réalisations professionnelles et personnelles ainsi que dans leur implication sociale. Le JBM est fier de perpétuer [cette tradition depuis 2007](#).

Le JBM désire souligner et féliciter [les 24 finalistes](#) pour l'excellence de leurs dossiers. Au quotidien, les jeunes avocat.e.s démontrent de la créativité, de la flexibilité mais également beaucoup de résilience. Le JBM félicite ses membres pour leurs efforts constants et vous invite à prendre le temps de reconnaître le travail des gens qui vous entourent.

Prévisions CMKZ mi-2022 en droit du commerce international

La mi-année est l'occasion de faire le point sur les développements anticipés par CMKZ pour la deuxième moitié 2022 et qui auront un impact sur les entreprises canadiennes actives à l'étranger.

Les manœuvres de Poutine en Europe de l'Est et particulièrement en Ukraine sont venues s'ajouter aux problèmes causés par la pandémie de Covid-19 et aux défaillances des chaînes d'approvisionnement, n'aidant en rien à la reprise du commerce mondial. Bien que des violations plus graves du droit international liées au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États soient en jeu, le droit commercial international n'est pas en reste, la conjoncture ayant des répercussions fortes sur le commerce et l'ordre juridique commercial.

Outre les effets directs de la guerre, ses effets indirects se feront encore davantage ressentir sur le Canada et ses partenaires, notamment en raison des risques de famines engendrées par un déficit de céréales et d'oléagineux ukrainiens sur les marchés. Le réarmement du monde s'ajoute également à ces difficultés, les sommes utilisées pour l'armement n'étant alors pas utilisées à d'autres fins, comme pourraient l'être la transition verte ou le renforcement des chaînes d'approvisionnement.

Malgré ces vicissitudes, les récentes avancées à l'OMC, bien que n'étant pas une panacée face aux maux du système constituent un phare dans la tempête et incitent à demeurer optimiste. Le système n'est pas totalement bloqué, et en attendant la remise sur pied complète du système récemment promise par les membres de l'OMC, l'AMPA demeure fonctionnel et a rendu son premier appel.

Pour lire la suite, [cliquez ici](#)

L'honorable Jeanne D'Arc Lemay Warren

27 MARS 1922 – 2 DÉCEMBRE 2022

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de l'Honorable juge Jeanne d'Arc Lemay Warren, à Montréal le 2 décembre 2022.

Avec une inébranlable foi en Dieu, Jeanne a vécu une vie d'engagement à la justice, à sa famille, et à ses amis qui regretteront sa force de caractère, son jugement, sa grâce, son écoute et son amour profond de la vie.

La famille recevra les condoléances le samedi 17 décembre 2022 de 13h à 14h en l'église St-Léon de Westmount (4311 de Maisonneuve Blvd, Westmount, Quebec H3Z 1L1). Un service commémoratif suivra à 14h.

Épouse de feu Walter Warren, et en deuxièmes noces de feu William Brothers, elle laisse derrière elle sa fille Anne Warren (Gilles Isabelle et ses enfants Philippe, Mathieu et Catherine), son frère Pamphile (Marie Déry) et sa belle-sœur Andrée Warren Yonkers, ainsi que de nombreux neveux et nièces, principalement sa filleule Lucie. L'ont précédés ses frères et sœurs, Thérèse (Jules Lavoie), Robert (Pauline Paquet), Bert (Louise Fortier), Fernand (Mariette Paquet) et Edith.

Née dans Lotbinière le 27 mars 1922 du mariage d'Arthur Lemay et de Corine Beaudoin, elle a étudié à la faculté de droit de l'Université Laval, admise au Barreau du Québec en 1946, elle s'est classée première aux examens du Barreau (droit civil) et a été la première femme à remporter la Médaille du Barreau de Paris ainsi que la première femme admise au Barreau de Québec. Elle a poursuivi à Londres des études de spécialisation en criminologie sous le Docteur Herman Mannheim. Elle a été directrice du service des écoles de protection de la jeunesse au Ministère du Bien-être social du Québec, de 1948 à 1953, et Commissaire à la commission d'enquête Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social. Elle a exercé le droit à Montréal avec Me B. Panet-Raymond, et dans l'étude Blain Piché Bergeron Godbout et Émery. Secrétaire

de la Fédération Canadienne des Femmes diplômées des universités de Québec en 1950, et de Montréal en 1961. Présidente du Conseil de développement social du Montréal métropolitain, et Présidente du conseil d'administration de l'Institut Marguerite Bourgeoise.



L'honorable Jeanne D'Arc Lemay Warren

Jeanne d'Arc Lemay Warren a été nommée juge de la Cour du bien-être social le 11 mars 1970. Elle a été spécialement affectée à la division de Verdun de la Cour du bien-être social, pour une population de 200,000 habitants. En 1974, elle a déléguée du Ministère de la justice du Québec, au Congrès international des magistrats des tribunaux spécialisés concernant les problèmes juridiques de la Jeunesse, en Angleterre. Le 15 juillet 1976, elle a été nommée à la Cour supérieure de la Province de Québec, où elle a siégé jusqu'à sa retraite en 1993.

Ses décisions étaient empreintes d'une grande maîtrise de la langue française, d'une logique cartésienne, d'une sensibilité particulière aux droits de la personne, tout en conservant un profond respect pour les institutions.

Au lieu de fleurs, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don en sa mémoire la Fondation Carmel Roy, ou le Musée de Charlevoix à La Malbaie.



Le Monde Juridique The Montreal Lawyer Le monde professionnel

Les dernières actualités



3 décembre 2022
Trois questions à David Koussens sur la laïcité au Québec

Si le Québec et le Canada sont laïques depuis déjà longtemps, la laïcité fait toujours l'objet de débats houleux, surtout lorsqu'il est question de signes religieux. À l'heure où la constitutionnalité de la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21) est discutée en Cour d'appel, il est certainement pertinent de se demander pourquoi notre [...]

[Lire la suite](#)



28 novembre 2022
Stikeman Elliott nomme Sherry Roth au poste d'associée directrice du bureau de Londres, au Royaume-Uni

Sherry Roth, chef de file mondial en droit des affaires canadien, est fier d'annoncer la nomination de Sherry Roth à titre d'associée directrice du bureau de Londres au Royaume-Uni. Sherry est une avocate en droit des sociétés chevronnée et a établi une pratique fructueuse et sophistiquée en matière de prestation de conseils sur les marchés de capitaux d'emprunt et [...]

[Lire la suite](#)

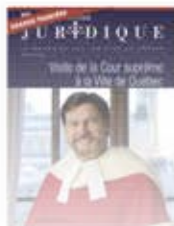


28 novembre 2022
L'entreprise montréalaise Notarius lance sa signature numérique cloud CertiFO Cloud

Notarius, une entreprise montréalaise encore trop peu connue, est chef de file nord-américain en fiabilité juridique de documents électroniques, et ce, depuis 26 ans. Elle lance aujourd'hui CertiFO Cloud, sa toute première signature numérique cloud qui a le pouvoir de révolutionner les pratiques de travail des professionnels et des gestionnaires des secteurs, entre autres, de la science, de [...]

[Lire la suite](#)

Dernières parutions



30 septembre 2022
Volume 27, numéro 1

[Lire la suite](#)

News Highlights



6 décembre 2022
Statement from Attorney General James on Guilty Verdict for Trump Organization

New York Attorney General Letitia James today released the following statement regarding the guilty verdict handed down by the jury in the case against the Trump Corporation and the Trump Payroll Corporation — together doing business as the Trump Organization brought by Manhattan District Attorney Alvin Bragg: "We can have no tolerance for individuals or [...]"

[Read more](#)



15 novembre 2022
Attorney General James and Multistate Coalition Secure \$391.5 Million from Google for Misleading Millions of Users about Location Data Tracking

Google Failed to Tell Users That Their Web and App Activity Tracked Location Data New York Attorney General Letitia James, as part of a coalition of 40 attorneys general, today secured \$391.5 million from Google for misleading millions of users about its location data tracking. A multistate investigation found that Google failed to notify users [...]

[Read more](#)

4 novembre 2022
UN Biodiversity Conference (COP 15)

In delivering on biodiversity, we deliver on climate, on pollution, on the UN Decade of Ecosystem Restoration, and on the food and energy system transformation. So let us ensure that this COP will be remembered as the moment we finally set our societies and economies on the path to rebuilding the biodiversity upon which we [...]

[Read more](#)

Latest Release



13 octobre 2021
Volume 5, number 4

[Read more](#)



**Vente d'écoulement
jusqu'à épuisement des stocks
à des rabais incroyables.**

**Réservez votre plage horaire par téléphone maintenant.
APPELER RICHARD TARZI POUR UN DEAL INCOMPARABLE !**

TARZI

DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - 514.497.9743



BAUMLER



Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson

**3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)
www.tarzi.ca | maisonustyle1@gmail.com**